
Renvoi au comité de la guerre de l'adresse de la société populaire de la Montagne-Isle-Républicaine qui annonce avoir armé et équipé un cavalier prêt à partir, lors de la séance du 1er pluviôse an II (20 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de la guerre de l'adresse de la société populaire de la Montagne-Isle-Républicaine qui annonce avoir armé et équipé un cavalier prêt à partir, lors de la séance du 1er pluviôse an II (20 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) pp. 488-489;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36533_t2_0488_0000_16

Fichier pdf généré le 15/05/2023

couverts d'argent, une paire d'épaulettes en or, et 240 liv. en numéraire : qu'il a en outre versé dans l'emprunt volontaire une somme de 1,500 liv. (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Murat, 26 frim. II. Aux membres du C. de Correspondance de la Conv.] (3)

« Citoyens,

Si l'administration de ce district ne vous a pas jusqu'à ce moment annoncé des offrandes à la patrie, c'est que la fortune des administrés ne leur a pas permis d'en faire d'assez conséquentes. Mais il est bon de faire connaître celle que vient de faire le citoyen François Barbat de la commune de Marcenat, elle consiste en une épée à poignée d'argent, trois paires de boucles et six couverts d'idem, une paire d'épaulettes en or et une somme de 240 l. en écus de six livres. Ce citoyen a ensuite versé dans l'emprunt volontaire une somme de 1 500 l. en assignats.

La levée des citoyens de la première réquisition s'est faite dans ce district avec la plus vive impatience de leur part de contribuer au maintien de la liberté et de l'égalité.

Tout irait bien ici si nous ne manquions de pain. »

BLANC (procureur-syndic).

18

Les administrateurs du district de Montagne-sur-Mer (4) écrivent à la Convention qu'un superbe vaisseau à trois mâts, chargé de tabac, destiné pour les féroces Anglais, vient d'échouer sur les côtes de leur arrondissement; que nos braves canonnières l'ont percé de part en part de trois boulets de canon: ils l'ont conduite dans le port de Boulogne (5).

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[Montagne-sur-Mer, 27 niv. II] (7)

« Citoyens représentants,

Un superbe vaisseau à trois mâts chargé de tabac destiné pour les féroces anglais vient d'échouer sur les côtes de notre arrondissement: Vive la République! Nos braves canonnières ont fait preuve de leur habileté ordinaire en le perçant de part et d'autre de trois boulets de canon. Sa cargaison est forte de 275 tonneaux. (Applaudissements). Pour éviter les pertes trop ordinaires dans les échouements, nous l'avons fait conduire sous bonne et sûre garde dans le port de Boulogne; le capitaine et ses deux premiers matelots ont remis les différents papiers

(1) P.V., XXX, 6.

(2) Bⁱⁿ, 1^{er} pluv. Mention dans *J. Sablier*, n° 1089.

(3) C 290, pl. 914, p. 1.

(4) Ci-dev^t Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

(5) P.V., XXX, 6.

(6) Bⁱⁿ, 1^{er} pluv. Mention dans *Mess. soir*, n° 521; *Abrév. univ.*, n° 386; *J. Perlet*, p. 411; *J. Mont.*, p. 411; *J. Mont.*, p. 552; *Batave*, p. 1368; *J. Fr.*, n° 484; *J. Sablier*, n° 1089; *C. Eg.*, n° 521; *M.U.*, XXXVI, 26; *Ann. patr.*, p. 1727.

(7) C 291, pl. 930, p. 10. Même texte dans *Mon.*, XIX, 259; *Débats*, n° 488, p. 1; *F.S.P.*, n° 202; *Rép.*, n° 32; *J. Paris*, n° 386; *Audit. nat.*, n° 485.

dont ils étoient porteurs; l'on s'est provisoirement assuré de leurs personnes. D'un côté les vaisseaux de nos ennemis viennent se briser contre les écueils qui défendent l'entrée de la République; de l'autre tous les projets liberticides vont échouer contre l'inébranlable Montagne de la Convention nationale. (Applaudissements). Le triomphe de la bonne cause est assuré. »

BOIVIN, DYVIN COURT, Charles PREVOST, BRAZUD, DEMOUCHEAUX (agent nat. prov.).

19

Les administrateurs du district de Fontenay-le-Peuple (1) écrivent que ce district vient de faire partir pour la Rochelle et Rochefort 821 marcs d'argenterie, 6,055 livres de cuivre et plusieurs cloches. Cet envoi sera bientôt suivi d'un second. Les biens des émigrés qui s'y sont vendus dans la dernière décade ont presque doublé de leur estimation (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

20

La société populaire de Montendre (4) annonce qu'elle adresse à la Convention, pour les frais de la guerre, les dons patriotiques qu'elle a reçus dans sa dernière séance, consistant en 384 l. 6 s. en numéraire, et plusieurs autres pièces en argent pesant un marc six onces, quatre petites croix et une petite paire de boucles d'oreilles en or, deux grands galons et deux épaulettes en or, une épaulette et contre-épaulette en argent, et 44 liv. 15 sous en assignats (5).

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

21

La société populaire de la Montagne-Isle-Républicaine (7) écrit qu'elle vient de fournir à la République un cavalier habillé, équipé et monté. On lui offroit un supplément de solde qu'il a refusé, disant qu'un bon soldat a toujours assez d'une paye semblable à celle de son camarade (8) (Applaudi). Il a servi huit ans dans le ci-devant régiment de la Sarre, avec lequel, étant à la Martinique, il a montré assez énergiquement son patriotisme, pour avoir mérité que l'infâme Behague le renvoyât de son corps. Il se nomme Henry-Toussaint Savre (9).

(1) Ci-dev^t Fontenay-le-Comte (Vendée).

(2) P.V., XXX, 6. Texte identique à l'original daté du 23 niv. et signé des membres du Conseil du distr.: Isaac Guillet, Moreau (présid.), Vinet aîné, Morillon, Durand (secrét.). (C 290, pl. 914, p. 2).

(3) Bⁱⁿ, 1^{er} pluv. Mention dans *Mon.*, XIX, 266; *Mess. soir*, n° 521; *J. Fr.*, n° 484; *C. Eg.*, n° 521; *M.U.*, XXXVI, 27; *Ann. patr.*, p. 1727.

(4) Charente-Inf^{re}.

(5) P.V., XXX, 6.

(6) Bⁱⁿ, 1^{er} pluv.

(7) Saint-Martin-de-Ré.

(8) P.V., XXX, 7.

(9) *M.U.*, XXXVI, 47.

Mention honorable, inertion au bulletin (1).
Renvoyé au comité de la guerre (2).

22

L'agent national du district de Rethel écrit que la citoyenne Maubcege, de la Neuville-les-Wassigny, ex-religieuse, dépose sur l'autel de la patrie deux mandats à elle expédiés pour le paiement de sa pension, l'un de 175 livres, l'autre de 150 livres 12 sous 3 deniers (3). Elle a déclaré qu'elle abandonnait à la Nation le total de cette pension jusqu'à la paix (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5), et renvoi au comité des finances.

23

La municipalité provisoire du Havre-Marat écrit que la fête civique ordonnée dans toute la République pour la reprise de la rebelle Toulon par les armées, a été célébrée dans cette commune le 10 nivôse (6); qu'elle a fait l'inauguration des deux bustes des premiers martyrs de la révolution, Marat et Lepeletier (7). Elle a envoyé au district une once 6 gros et demi et 18 grains d'or (8), 130 marcs 4 onces demi-gros en vermeil, et 63 marcs 2 onces 7 gros 8 grains en argent; le prix des diamans est de 3,152 liv. 8 sous; le cuivre pèse 1734 livres trois quarts; et une riche moisson de guenilles sacrées (9). La voix de la philosophie et de la raison est plus forte que celle de l'imposture et du mensonge (10); l'empire des prêtres y est détruit et les droits de l'homme assurés.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à l'administration des domaines nationaux.

24

Un secrétaire fait lecture du procès-verbal de la séance du 26 nivôse. La rédaction est adoptée (11).

25

Les sans-culottes de Void (12), réunis en société populaire, demandent que la Convention décrète que les ministres d'aucun culte ne seront payés par la nation, et qu'elle assure à jamais le triomphe de la raison sur les préjugés et l'erreur. Ils annoncent que leurs cloches ont été envoyées à la Monnoie, et que les

instrumens du ci-devant culte ont été expédiés à la Convention, qui, en échange, est priée de leur envoyer le bulletin de ses travaux, et de ne pas quitter le gouvernail de l'Etat jusqu'à la paix (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2), et renvoi au comité de correspondance.

26

Le citoyen J.B. Calvet, commis dans les bureaux du ministre de l'intérieur, fait hommage à la Convention du discours qu'il a prononcé à l'inauguration des bustes de Marat et Lepeletier, dans la section régénérée de Beaurepaire (3).

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Discours prononcé dans le Temple de la Raison, ci-devant église de Sorbonne, 20 niv. II] (5)

Rome est libre, il suffit, nous mourons satisfaits.

Ainsi donc il était réservé au Siècle dans lequel nous vivons; d'offrir à la vénération d'un grand Peuple libre deux illustres victimes de la tyrannie.

Je n'emploierai point ici, Citoyens, les prestiges de l'éloquence, et je n'aurai point recours à des mouvemens oratoires pour attendrir votre âme sur le sort de *Marat et Lepelletier*, ces deux amis de la vertu, et les bienfaiteurs de l'humanité. Quand on a dans le cœur l'amour de son pays et de la liberté, on se sent naturellement disposé à s'attendrir sur la perte de ses défenseurs, sans avoir besoin d'une impulsion étrangère.

Avec quel intérêt chacun de nous ne rappelle-t-il pas à son souvenir l'incorruptible *Marat*, immolé par un monstre abreuvé d'erreur et de fanatisme! *Marat*, que nous pleurons aujourd'hui, nous a prouvé à sa mort qu'on pouvait honorablement exister sans richesses: *Marat* avait pour lui la ressource de la Philosophie qui les remplace, et celle de l'estime publique qui nous console délicieusement de leur privation. En vain la médiocrité et l'envie s'unirent pour insulter aux manes du Genevois Législateur; les bons Citoyens qui ont su apprécier ses utiles connaissances, et les services qu'il a rendus à la chose publique, diront avec moi: Il est mort vertueux. *Marat* a pendant sa vie répandu autour de lui l'esprit de lumière et de raison; il a constamment versé les consolations de la fraternité dans le sein de ses Concitoyens à qui la Révolution avait imposé de douloureux sacrifices. Ils diront avec moi, ces véritables défenseurs de *Marat*: *Marat* fut le dépositaire des mœurs vraiment républicaines; sa vive et douce éloquence a porté avec d'autant plus de force dans nos cœurs d'utiles maximes, qu'il commença toujours par les pratiquer lui-même: il a vécu, et il est descendu au tombeau vivement animé du désir de contribuer au bonheur du Peuple. C'est pour lui, c'est pour *Marat*, l'adorateur de la Liberté, que doivent couler les larmes d'une sensibilité éclairée.

(1) P.V., XXX, 8.

(2) Bⁱⁿ, 1^{er} pluv.

(3) P.V., XXX, 8.

(4) Bⁱⁿ, 1^{er} pluv.

(5) C 292, pl. 935, p. 1. Broch. in-8°. B.N., 8° Lb⁴⁰ 1717.

(1) Bⁱⁿ, 1^{er} pluv. Mention dans *Mon.*, XIX, 266; *J. Fr.*, n° 484.

(2) *J. Sablier*, n° 1089.

(3) P.V., XXX, 7.

(4) M.U., XXXVI, 47.

(5) Bⁱⁿ, 1^{er} pluv.

(6) M.U., XXXVI, 47.

(7) Cette inauguration aurait eu lieu le 20 nivôse.

(8) Bⁱⁿ, 1^{er} pluv.

(9) P.V., XXX, 7. Mention dans *Mess. Soir*, n° 521; M.U., XXXVI, 27; *Ann. patr.*, p. 1727.

(5) M.U., XXXVI, 47.

(11) P.V., XXX, 7.

(12) Meuse.